

L'ACTU RH

LA NEWSLETTER RH INTERMINISTÉRIELLE PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

L'ÉDITO *Virginie NATALE, cheffe de projet innovation et transformation publique (Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur)*

Le Lab Action Publique, laboratoire d'innovation territorial de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a fêté le 9 novembre 2024, sa première année d'existence !

Au cours de l'année 2024, les actions qui ont été engagées ont répondu aux grands principes et valeurs qui avaient été définis par les membres du réseau du Lab en 2023 que sont :

- la collégialité interministérielle pour le portage des projets et leur choix
- la formation continue des acteurs de l'innovation et des agents par l'acculturation d'outils et de méthodes dont la facilitation d'intelligence collective, la participation citoyenne ou l'intelligence artificielle
- l'accompagnement de projets d'innovation interministériels à l'image du projet régional porté par l'ARS et la DREAL sur le sujet de la réutilisation des eaux usées.

Pour le mois de l'innovation publique dont le thème national était la simplification et la débureaucratization, qui s'est tenu du 4 au 29 novembre 2024, le Lab a proposé différents formats d'évènements. Les agents ont pu participer à des formations, des ateliers et un webinaire portant sur trois thématiques centrales : la facilitation de l'intelligence collective, l'intelligence artificielle et la simplification.

Le réseau des facilitateurs d'intelligence collective du Lab a pu se renforcer suite à la formation sur la facilitation animée par Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) délocalisée à Marseille les 13 et 14 novembre. Les 20 agents formés peuvent dès à présent animer des réunions, des séminaires voire des séances d'intelligence collective dans leur structure ou en fonction du besoin dans les services de l'État demandeurs dans leur territoire.

Les formations, les ateliers dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence et le webinaire régional ont permis d'acculturer environ 140 agents en région à l'intelligence artificielle. Ces évènements ont également permis de faire émerger des cas d'usage qui seront analysés pour étudier leur déploiement en 2025. Le besoin de poursuivre ces actions d'acculturation a été exprimé par les agents et l'encadrement.

Pour clôturer le mois de l'innovation publique, le Lab a organisé des ateliers d'intelligence collective lors du pré-CAR* du 5 décembre autour de la thématique de la simplification de l'action publique. Les participants ont travaillé à partir des trois thèmes principaux remontés dans les synthèses des rencontres de l'ATE :

- La place de l'État dans le territoire
- Les cas d'usage du droit à l'expérimentation
- Les nouveaux outils numériques

Une des propositions sélectionnée a été de mobiliser le Lab pour porter chaque trimestre un projet de simplification (interne et/ou externe) avec les services volontaires. La feuille de route du Lab pour l'année 2025 est en cours de co-construction en intégrant les retours des évènements proposés pour le mois de l'innovation publique, dont l'animation du réseau interministériel des facilitateurs et les projets qui seront remontés par les services.

La transformation et la modernisation de l'action publique est accessible à tous : n'hésitez pas à partager vos bonnes pratiques ou astuces, à vous former ou à solliciter le Lab pour des demandes d'accompagnement de projet.

*CAR : comité de l'administration régional



L'AGENDA

- 3 décembre : COPIL régional formation à la transition écologique
- 5 décembre : réunion du réseau formation
- 9 décembre : journée de la laïcité
- 12 décembre : réunion du réseau des référents de proximité
- 12 décembre : comité régional du FIPHP
- 9 janvier : réunion du réseau Action Sociale
- 15 janvier : Comité Local de l'Emploi Public



74% LE CHIFFRE DU MOIS



74 % des hauts fonctionnaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur, ont suivi les deux premiers ateliers de « Mon parcours transition écologique », une formation destinée à sensibiliser et accompagner les cadres supérieurs de l'État face aux enjeux écologiques. Ce programme obligatoire, déployé en 2024 pour les 25 000 cadres supérieurs de l'État, comprend des ateliers participatifs, des conférences d'experts, et des visites de terrain. Il vise à développer des compétences stratégiques pour intégrer la transition écologique dans les politiques publiques. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une approche interministérielle a été privilégiée pour garantir une formation homogène des viviers et contribuer à la connaissance réciproque des cadres. Cette dynamique se poursuivra en 2025 avec l'organisation de nouvelles conférences et de visites de terrain.

LE COIN DES CURIEUX :

- **Campus du numérique public : boostez vos compétences numériques**

Le Campus du numérique public développé par la direction interministérielle du numérique (DINUM) propose une offre de formation interministérielle dédiée au numérique. Elle vise à outiller les agents publics avec les savoirs et savoir-faire essentiels pour transformer l'action publique. Que vous soyez curieux d'apprendre, expert souhaitant partager vos compétences, ou responsable cherchant à former vos équipes, le Campus est là pour vous accompagner.

Découvrez le catalogue de formations et parcours en cliquant [ici](#)

- **Cartographie des services publics : un outil au service des territoires**

La direction interministérielle de la transformation publique, en collaboration avec l'Institut national de l'information géographique et forestière et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, développe un outil de cartographie des services publics destiné à mieux répondre aux besoins locaux. Testé actuellement dans trois départements pilotes (Hautes-Alpes, Indre et Nord), cet outil permet de visualiser l'implantation des services publics sur un territoire, d'identifier les zones sous-dotées et d'ajuster l'offre en conséquence.

En novembre, un séminaire participatif a rassemblé agents des préfectures, conseils départementaux et responsables locaux pour finaliser les besoins fonctionnels de cet outil. L'objectif : fournir aux décideurs locaux un support stratégique pour optimiser les implantations, améliorer l'accès aux services publics et accompagner le déploiement des maisons France Services. Un projet ambitieux pour des services publics plus équitables et adaptés aux réalités des territoires.

REGARD SUR... BILAN DE L'ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE 2023

Pour la deuxième année consécutive, la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique (DGAFP) présente le bilan annuel de l'action sociale interministérielle (ASI).

En 2023, plus de **134 millions d'euros** ont été mobilisés pour soutenir près d'un demi-million d'agents grâce aux prestations de l'ASI mises en oeuvre par les PFRH. Voici quelques chiffres clés :

- **500 000 agents bénéficiaires de l'ASI**
- Plus de **134 000 personnes** ont participé à l'une des **370 actions sociales locales** mises en place.

Pour consulter le bilan complet, [cliquez ici](#).

Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible ? [Testez votre éligibilité ici](#).

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ASI ce sont, par exemple, pour la petite enfance 489 places en crèches réservées pour plus de 3M €, pour le logement, 23 nouvelles réservations de logement auprès d'un bailleur social sur 3 communes des Alpes Maritimes. Plus de 550 000 € ont également été mobilisés pour financer les actions locales conduites par la SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale).

N'hésitez pas à consulter l'ensemble des dispositifs [d'action sociale](#) ou le site de la [SRIAS](#) Provence-Alpes-Côte d'Azur.



ACTU'RH VOUS RACONTE ...

Salon de l'emploi public du Var

Le 7 novembre dernier, l'équipe de la PFRH PACA, en partenariat avec la préfecture du Var, a participé au Salon de l'emploi public organisé par le département du Var à Toulon. Cet événement a permis de valoriser la marque employeur de l'Etat "Choisir le service public" auprès de nombreux visiteurs : demandeurs d'emploi, étudiants et agents publics en recherche de mobilité. Cette édition 2024, marquée par une forte affluence, a une fois de plus confirmé le succès de ce rendez-vous incontournable de l'emploi public varois.

Journée nationale de la laïcité : renforcer les valeurs républicaines

Le 9 décembre, la Journée nationale de la laïcité commémore la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Ce principe essentiel garantit la liberté de conscience et l'égalité de tous devant la loi.

Dans la fonction publique, cette journée est également une opportunité pour réaffirmer cet engagement républicain. Depuis la loi du 24 août 2021, chaque administration est tenue de nommer un référent laïcité. Chargé d'informer et d'accompagner les agents, il joue un rôle essentiel dans la promotion et l'application des principes de laïcité au sein des services publics.

La loi instaure également une formation obligatoire pour les agents publics. Dans ce cadre, un module intitulé « Les fondamentaux de la laïcité », a été développé, disponible en auto-formation sur MENTOR. Ces sessions visent à faciliter la compréhension et l'application des principes de laïcité dans les missions quotidiennes.

Pour en savoir plus, téléchargez dès maintenant le Guide de la laïcité dans la fonction publique ainsi que la plaquette explicative en cliquant [ici](#)

Actualité juridique: Code général de la fonction publique (CGFP) : publication des dispositions réglementaires des livres Ier et II

Publié le 19 novembre 2024, le décret n°2024-1038 a introduit les livres Ier et II de la partie réglementaire du Code général de la fonction publique (CGFP), dans la continuité des travaux de codification réalisés sur la partie législative.

Livre Ier : Droits, obligations et protections

Ce livre codifie les droits et devoirs des agents publics, incluant le droit syndical, le droit de grève, la prévention des conflits d'intérêts, et la protection contre les discriminations. Il vise à clarifier et unifier les règles applicables aux fonctionnaires et contractuels des trois fonctions publiques.

Livre II : Exercice du droit syndical et dialogue social

Ce volet encadre l'exercice du droit syndical et le dialogue social, précisant les modalités des élections professionnelles, les garanties liées aux mandats syndicaux, et les instances de concertation comme les comités sociaux et les commissions administratives paritaires.

Nouvelles dispositions sur le vote électronique

Le décret modifie également les conditions d'organisation du vote électronique pour les élections des représentants du personnel, harmonisant les pratiques au sein des trois fonctions publiques. Ces dispositions entreront en vigueur lors du prochain renouvellement général des instances de dialogue social, qui devrait avoir lieu en décembre 2026.

Entrée en vigueur

Les dispositions des livres Ier et II entreront en vigueur le 1er février 2025.

Cette codification marque une étape significative dans la simplification et l'accessibilité du droit de la fonction publique, en consolidant les textes existants et en renforçant la cohérence des règles applicables aux agents publics.

Rencontre avec Anaïs TRIOLAIRE, designer de service public au laboratoire d'innovation territorial de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur - prenez 5 minutes pour profiter de cet échange riche en partages.



La PFRH vous souhaite une belle fin d'année !

Partagez vos idées en scannant ce QR code ou envoyez-nous un mail à sgar-acturh@paca.gouv.fr pour soumettre des thèmes ou vous abonner à notre newsletter RH.

